

Agenda

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

structures du monde du travail et les horaires de l'école constituent une entrave à cette aspiration. Les hommes, d'ailleurs, se soucient aussi d'égalité, mais de manière moins affirmée; 71,3% des femmes ont été contraintes de cesser leur activité professionnelle ou leur formation dès la naissance du premier enfant.

Les familles des classes favorisées sont celles qui aspirent à un travail à temps partiel pour chacun des conjoints. Ce type d'organisation est revendiqué par les autres classes lorsque le nombre des enfants

augmente et que l'ajustement des horaires de l'école à ceux du travail devient difficile.

L'enquête révèle que la plupart des femmes divorcées ou séparées vivent seules et que 75% d'entre elles ont des enfants. Apparaissent les difficultés de cette situation: précarité des conditions de vie, marginalité, difficultés scolaires et isolement; 30,8% des personnes seules ont vécu des périodes de chômage. Plus d'une personne sur deux souhaite au moins trois enfants. Seules celles des classes moyennes supérieures en ont les moyens. Il semble

donc que les faibles taux de natalité enregistrés résultent surtout de contraintes matérielles et économiques.

Par ordre d'importance, on renonce aux enfants qu'on désire à cause de l'état du monde, de l'absence de structures de garde des enfants, de l'impossibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle, des coûts de l'éducation et du logement.

Les devoirs scolaires pèsent sur la vie des familles. Une personne sur deux aide chaque jour ses enfants, une sur trois dans les familles monoparen-

tales. Les devoirs scolaires sont essentiellement une affaire de femmes. Une famille monoparentale sur deux doit laisser ses enfants se débrouiller seuls sans garde après la classe.

Famille, travail, école, l'étude du Bureau de l'égalité met en lumière les difficultés qu'éprouvent les familles à organiser leur vie en fonction des impératifs de ces différentes sphères.

La brochure peut se commander au prix de 15 francs en téléphonant au (039) 23 10 21 ou en écrivant au BEF, Parc 53, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Solidarité avec les femmes yougoslaves

Place de la Fusterie, un 10 décembre...

(jbw) – Plus de mille personnes s'étaient réunies par une bise glaciale sur la place de la Fusterie à Genève pour manifester contre la poursuite de la guerre dans l'ancienne Yougoslavie à l'appel des Femmes pour la paix et d'une quarantaine d'organisations humanitaires, religieuses, politiques et syndicales.

Après une marche silencieuse, quelques discours et un moment de silence bougie à la main, des lettres ont été envoyées

– au président du CICR pour lui demander qu'une information neutre et objective, celle-ci constituant une première étape vers la solution des conflits, soit largement répandue, notamment sur la localisation précise des camps de détention et des endroits où sont parquées les femmes en vue de viols systématiques, les lieux des charniers où ont été jetés les corps des hommes et des femmes sommairement exécutés;

– au président de la commission des Droits de l'homme de l'ONU pour que les violations flagrantes des droits humains

perpétrées dans l'ex-Yougoslavie soient reconnues et jugées, et que la pratique systématique du viol comme arme de guerre soit considérée comme crime contre l'humanité;

– au président de la Confédération pour que le Conseil fédéral fasse pression sur la communauté internationale afin de faire cesser les atrocités en Bosnie-Herzégovine et pour un large accueil en Suisse des rescapés du génocide.

Place de la Palud, jeudi...

(sk) – A Lausanne, après la manifestation du 10 décembre, ce sont les Femmes de la Palud qui ont décidé de tenir un «cercle de l'espoir». Vous pouvez les rejoindre pour allumer une torche d'espérance sur la place du même nom tous les premiers et troisièmes jeudis du mois – cela jusqu'à la fin des hostilités – de 17 h 30 à 19 h. Elles vous invitent également à signer la pétition pour faire reconnaître comme crime de guerre ces atrocités et

qu'ils soient jugés comme tels. Afin aussi d'accorder aux victimes l'asile politique. Une récolte de paquets pour des réfugié-e-s de la région de Zagreb est organisée.

Des renseignements peuvent être obtenus au (021) 29 76 26 (11 h-18 h) ou (021) 691 59 15 (20 h-23 h).

Adresses utiles: S. O. S. Bosnie – C/o Fondation culturelle islamique, tél. (022) 798 37 11, collecte de vêtements, chaussures, nourriture, etc.

Aide directe – Tél. (022) 732 46 91, médicaments (liste également disponible à F-Information), argent, matériel scolaire. Compte bancaire: UBS Genève 255863.00 M-240.

Coup de cœur pour la Bosnie – Maya Rickli, tél. (022) 784 19 28, et Daniel Steffen, tél. (022) 758 12 04.

Femmes pour la paix - Tél. (022) 752 26 52, cherche des familles d'accueil pour enfants blessés ou malades avec leur mère, ainsi qu'une aide pour les familles d'accueil.

Agenda

Faut-il vraiment s'en accommoder?

Le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, en collaboration avec l'Office fédéral de l'éducation et de la science, organise un colloque traitant de la situation et des perspectives professionnelles des femmes dans la science et la recherche. *Faut-il vraiment s'en accommoder?* aura lieu le **vendredi 12 mars 1993** au Centre de conférence FTMH, Egghölzli, à Berne. Inscriptions et renseignements jusqu'au 26 février au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Eigerplatz 5, 3003 Berne, tél. (031) 61 68 40.

Expositions

Jusqu'au **15 février**, Galerie de l'Estrée à Ropraz (VD), Charlotte Favrod, huile et armoires marquetées des XVIIe et XVIIIe siècles. Renseignements (021) 903 11 73.

Jusqu'au **20 février**, Galerie Humus à Lausanne, Dominique Tapparer, huiles et dessins. Renseignements (021) 23 21 70.

Jusqu'au **20 février**, Galerie Rivolta à Lausanne, Nicole Hassler, peintures. Renseignements (021) 312 35 72.

Jusqu'au 22 février, Galerie Aparté à Lausanne. Anne Peverelli, peintures. Renseignements (021) 312 45 80.

Du **18 février au 13 mars**, Galerie Nelly L'Eplattenier, Sophie Dodane, ardoise et peinture. Renseignements (021) 312 12 09.

Du **26 février au 27 mars**, Galerie Filambule, Heidi Kailasvuori, œuvres papier et Chvori, design. Renseignements (021) 23 12 23.

Recontre avec une auteure

Le **25 février** prochain, à la Maison de la Femme, Eglantine 6 à Lausanne, Yvette Z'Graggen présentera à 18 h 15 son dernier roman, *La Punta*.

Participer à la vie politique

L'automne 93 sera, pour les Vaudoises et les Vaudois, une année d'élections.

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises propose, durant les mois d'avril et mai, un cours en cinq volets permettant de se préparer à être efficace dans l'exercice d'un mandat politique. De plus amples renseignements pourront être obtenus dès le 10 février au secrétariat de la Maison de la Femme, tél. (021) 20 04 04.